



[1987 | 2017] Trente ans de soutien à la création dramatique francophone

APPEL A PROJET 2019-2020

en vue du soutien à la première mise en scène d'un texte francophone
- ou d'expression française - d'un auteur vivant.

coproduction et tournée commune dans le réseau atp

FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS DE THÉÂTRE POPULAIRE

www.fatp.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération d'Associations de Théâtre Populaire

La Fédération d'Associations de Théâtre Populaire regroupe seize associations de spectateurs de la France entière. Lieu d'échange et de partage, elle favorise la circulation des œuvres et des idées sur le territoire.

Spectateurs, programmateurs, relais engagés et actifs du monde du théâtre, les **Amis du Théâtre Populaire** vivent leur passion avec dynamisme et vitalité. Bénévoles, ils déploient tout au long de l'année leur enthousiasme pour accueillir les spectacles qu'ils souhaitent partager avec d'autres.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site de la FATP - Fédération d'Associations de Théâtre Populaire [www.fatp.fr] et dans le livre de Jacques-Olivier Durand *De la rébellion à la résistance, les Amis du Théâtre Populaire à l'heure des choix*, publié aux Editions Les Solitaires Intempestifs, préface Olivier Py [2012].

L'aide à la production et la tournée commune

Pour renforcer le lien entre les différentes villes et accompagner la démarche de curiosité entre le spectateur et la création, la FATP soutient chaque année la première mise en scène en France d'un texte francophone d'un auteur vivant. Le projet choisi bénéficie d'une tournée dans les villes de France où les ATP sont représentées, et d'un apport en production grâce à une subvention du Ministère de la Culture.

Vous mettez en scène une œuvre dramatique francophone jamais créée ?

Vous cherchez à rencontrer un public motivé et exigeant ?

Lisez attentivement ce dossier, il vous concerne peut-être.

PUBLICATIONS

De la rébellion à la résistance

Les Amis du Théâtre Populaire à l'heure des choix

de Jacques-Olivier Durand, préface d'Olivier Py

juin 2012, Editions Les Solitaires intempestifs

Tous spectateurs de Jacques Olivier Durand

La belle aventure des Amis du Théâtre Populaire

1992, Editions de l'Aube [*Epuisé*]

La FATP est membre de la COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication, www.cofac.asso.fr

LES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION EN 2018

FATP - Fédération d'Associations de Théâtre Populaire

FederationATP @ gmail.com

www.fatp.fr

ATP - AIX EN PROVENCE [13]

04 42 26 83 98 / 04 42 63 46 22

ATPaixenprovence @ wanadoo.fr

www.atp-aix.net

ATP - ALES [30]

04 66 52 26 59

ATP DE L'AUDE - PENNAUTIER [11]

04 68 71 44 04

atp.direction @ orange.fr

ATP - AVIGNON [84]

06 60 85 04 96

atpavignon84 @ gmail.com

ATP - BIARRITZ [64]

05 59 24 90 27

atpbiarritz @ gmail.com

www.amis-theatre-biarritz.com

ATP - DAX [40]

05 58 74 61 89

atp.dax @ wanadoo.fr

amisdutheatre.dax.free.fr

ATP - LUNEL [34]

04 67 22 03 78

atplunel @ gmail.com

ATP - MILLAU [12]

05 65 61 04 66

assa-atp @ wanadoo.fr

www.atp-assamillau.over-blog.fr

ATP - NIMES [30]

04 66 67 63 03

theatre-atp @ wanadoo.fr

www.atpnimes.fr

ATAO - ORLEANS [45]

02 38 62 27 79

atao.box @ orange.fr

www.atao-orleans.jimdo.com

ATP POITIERS [86]

05 49 88 39 50

atp.poitiers @ wanadoo.fr

www.amis-du-theatre-populaire-de-poitiers.fr

ATP - ROANNE [42]

04 77 23 18 59

alain.pivot @ free.fr

ATP - UZES [30]

04 66 03 14 65

atp.uzes.uzege @ wanadoo.fr

www.atpuzes.fr

ATP - VILLEFRANCHE DE ROUERGUE [12]

05 65 45 76 74

Espacesculturels @ wanadoo.fr

www.espaces-culturels.fr

ATP DES VOSGES - EPINAL [88]

03 29 82 00 25

atp.vosges @ wanadoo.fr

atpvosges.wix.com/theatre

*Pour toutes précisions sur les fiches techniques,
s'adresser directement auprès de chaque association.*

En 2018, le bureau de la FATP est composé de :

Président **Mathieu Grizard**

Secrétaire **Alain Labrousche**

Trésorier **Bernard Peling**

et **Carine Bonnard, Jean-Marie Caplanne, Gérard Cardonnet, Nicole Chamboissier, Benoît Château, Josette Marteau-Château, Isabelle Nuel, Michèle Raineri.**

LES PARTENAIRES

Ministère de la Culture

Direction Générale de la Création Artistique
62 rue Beaubourg 75003 Paris
33 [0]1 40 15 80 00
www.culturecommunication.gouv.fr

Centre National des Ecritures du Spectacle

CIRCA La Chartreuse
58 rue de la République
30400 Villeneuve lez Avignon
33 [0]4 90 15 24 24
www.chartreuse.org

Art-Cena | Centre National du Théâtre

134 rue Legendre - 75017 Paris
33 [0]1 44 61 84 85
www.cnt.asso.fr

Festival d'Avignon

Cloître Saint-Louis
20 rue du Portail Boquier
84000 Avignon
33 [0]4 90 27 66 50
www.festival-avignon.com

AF&C

64 rue Thiers 84000 Avignon
04 90 85 13 26
www.avignonleoff.com

Maison Jean Vilar

8, rue de Mons
Montée Paul Puaux
84000 Avignon
33 [0]4 90 86 59 64
www.maisonjeanvilar.org

ONDA

Office National de Diffusion Artistique
13bis rue Henry Monnier 75009 Paris
33 [0]1 42 80 28 22
www.onda.fr

Théâtre National Populaire

TNP-Villeurbanne
8, place Lazare-Goujon
69627 Villeurbanne cedex
33 [0]4 78 03 30 30
www.tnp-villeurbanne.com

Tréteaux de France

153 avenue Jean Lolive
93500 Pantin
01 55 89 12 50
www.treteauxdefrance.com

LES AMIS DU THÉÂTRE POPULAIRE

L'HISTORIQUE

La première association a été créée à Avignon.

L'important de l'apport des ATP, c'est le choix... Nous avons ainsi découvert un nouveau public, un public averti, exigeant et fidèle. Combien de spectacles ont vu le jour grâce à l'action conjuguée de l'ONDA [Office National de Diffusion Artistique] et des associations de spectateurs ?

Si elles venaient à disparaître, elles mettraient encore plus à nu la fragilité dans laquelle nous évoluons, nous les artistes. Je crois que l'une des grandes révolutions des ATP, c'est que ce sont des spectateurs qui ont pris leur destin en main.

Et cela, c'est essentiel.

Philippe Avron

Aux lendemains de la « bataille de Chaillot », qui voit se grouper les Amis du TNP en 1952, les Amis du Théâtre Populaire se constituent en association à Paris en 1953, et quelques mois plus tard, c'est la fondation des ATP d'Avignon pour mener la « bataille d'Avignon », qui aboutit au maintien de Jean Vilar à la tête du festival. On peut ainsi dire qu'à Avignon autant qu'à Paris, les ATP sont nés d'un combat.

Chargés à partir de 1954 de la création et de l'organisation des manifestations annexes du festival au Verger d'Urbain V, de l'accueil du public et de l'hébergement des spectateurs, les ATP d'Avignon prennent dès **1955** la responsabilité d'une première saison théâtrale dans leur ville, avec l'appui de la municipalité. Le succès leur permet de poursuivre chaque année cette expérience, qui va susciter dans diverses régions de France, la création de multiples associations, dont l'objectif sera la réalisation d'un projet semblable.

En **1966**, une Fédération des ATP se constitue à l'initiative des ATP d'Avignon, Aix-en Provence, Nîmes, de l'ACTA de Grenoble et des ATA de Villefranche-sur-Saône. Son siège est fixé au Palais des Papes à Avignon. Il s'agit d'abord de mettre en commun des informations, de coordonner les calendriers et itinéraires des tournées, de réduire les coûts de production, d'éditer un matériel de documentation de large diffusion, d'échanger des expériences, d'aider à la création de nouvelles associations, tout en conservant une totale autonomie dans la programmation. C'est ainsi qu'en **1977**, les ATP d'Alès créent un Festival du jeune théâtre axé sur la recherche.

La Fédération des ATP franchit en **1987** une nouvelle étape en s'associant à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon et à l'ONDA - Office National de Diffusion Artistique - pour soutenir une jeune compagnie dans la création d'une œuvre originale que chaque association s'engage à diffuser en l'intégrant à son programme.

Enfin, depuis **1993**, la Fédération, reconnue par la Direction du Théâtre du Ministère de la Culture [devenue Direction Générale de la Création Artistique], intervient chaque année, dans la tournée commune et la coproduction d'une œuvre théâtrale contemporaine, choisie par ses représentants.

Jean Autrand [1926-2015]

Président-fondateur des ATP d'Avignon [1954-2015]

Président-fondateur de la FATP

LES SPECTACLES CRÉÉS et DIFFUSÉS avec le soutien de la FATP

2018 JE NE MARCHERAI PLUS DANS LES TRACES DE TES PAS	d'Alexandra Badea	Mise en scène Vincent Dussart
2017 QUITTER LA TERRE		Texte et mise en scène Joël Maillard
2016 OGRES*	de Yann Verburgh	Mise en scène Eugen Jebeleanu
2015 AU NOM DU PERE, ET DU FILS ET DE J.M. WESTON***		Texte et mise en scène Julien Mabila Bissila
2014 DAYS OF NOTHING	de Fabrice Melquiot	Mise en scène Matthieu Roy
2013 GEORGE KAPLAN*/***		Texte et mise en scène Frédéric Sonntag
2012 L'ENFANT*		Texte et mise en scène Carole Thibaut
2011 BUILDING	de Léonor Confino	Mise en scène Catherine Schaub
2010 LES YEUX D'ANNA	de Luc Tartar	Mise en scène Yamina Hachemi
2009 BLEU BLANC VERT	d'après Maïssa Bey	Mise en scène Kheireddine Lardjam
2008 LE BRUIT DES OS QUI CRAQUENT*/***	de Suzanne Lebeau	Mise en scène Gervais Gaudreault
2007 LE COEUR N'EST PAS MODERNE		Texte et mise en scène Martine Draï
2006 POURQUOI MES FRÈRES ET MOI ON EST PARTI	de Hédi Tillet de Clermont Tonnerre	Mise en scène Vincent Primaut
2005 ON EST MIEUX ICI QU'EN BAS	de Sarah Fourage	Mise en scène Marie-Sophie Ferdane
2004 OHNE*		Texte et mise en scène Dominique Wittorski
2003 SIX HOMMES GRIMPENT SUR LA COLLINE	de Gilles Granouillet	Mise en scène Carole Thibaut
2002 LE COLLIER D'HÉLÈNE***	de Carole Fréchette	Mise en scène Nabil El Azan
2001 OUM	d'Adel Hakim	Mise en scène Lotfi Achour
2000 LA CHAPELLE EN BRIE	d'Alain Gauré	Mise en scène Josanne Rousseau
1999 LE RÊVE DE VOTRE VIE	de Daniel Lemahieu	Mise en scène François Lazzaro
1998 LES PERDRIX	de Christophe Huysman	Mise en scène Clotilde Ramondou
1997 LA NOVICE ET LA VERTU*	de Jean-Louis Bauer	Mise en scène Antoine Campo
1996 AU REVE DE GOSSE	de Serge Valletti	Mise en scène Philippe Berling
1995 AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ**	de Jean-François Caron	Mise en scène Anita Picchiarini
1994 LES NUAGES DE TERRE	de Daniel Danis	Mise en scène Daniel Meilleur et Werewere Liking
1993 ÉTAT DES LIEUX		Texte et mise en scène Jean-Yves Picq
1992 LE CHANT DE LA BALEINE ABANDONNÉE	de Yves Lebeau	Mise en scène Solange Oswald
1989 LE MONDE		Texte et mise en scène Thierry Roisin
1988 LES DERNIERS JOURS DE L'HUMANITÉ	De Karl Kraus	Mise en scène Enzo Cormann et Philippe Delaigue
1987 LE RÉVEIL		Texte et mise en scène Pascal Rambert

* Lauréat de l'Aide à la création nationale de textes dramatiques [CnT]

** Aide à la première reprise

*** Journées de Lyon des auteurs de théâtre

LE PROJET

Chaque année, la Fédération d'Associations de Théâtre Populaire [F.A.T.P.] soutient un projet de création en diffusant dans son réseau la première mise en scène en France d'un texte francophone d'un auteur vivant. Outre la tournée commune, ce soutien comporte également un apport en production.

Le soutien par la **diffusion** - et donc l'achat du spectacle – se fait dans les différentes Associations de Théâtre Populaire [A.T.P.], sous réserves de disponibilités, notamment de salles.

L'apport de **coproduction** s'élève actuellement à 20 000€ ; la Fédération reçoit à cet effet une subvention du Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique. Ce montant est indiqué sous réserve de l'obtention par la FATP de l'aide accordée par l'Etat.

Chaque année, une douzaine de représentations a lieu dans les différentes A.T.P.

Le choix de la F.A.T.P. se porte sur le texte ET le projet. Nous attirons votre attention sur l'importance accordée - outre la lecture du texte - à tous les éléments concernant la mise en scène, la scénographie...

LES CONDITIONS – A LIRE ATTENTIVEMENT

La plupart des ATP ne gèrent pas de lieu et sont donc tributaires de la disponibilité des salles et des calendriers. Chaque ATP est indépendante dans sa programmation.

Les créations avec un seul interprète et les créations jeune public ne sont pas acceptées.

Compte tenu de la diversité des lieux et des contraintes techniques et financières de chaque association, le spectacle doit notamment tenir compte des conditions suivantes [liste non exhaustive] :

- la date de création aura lieu durant la saison suivant le choix par la Fédération, et la création avoir lieu au plus tard en janvier afin de permettre une tournée entre les mois de janvier et avril.
- Le spectacle doit pouvoir s'adapter aux lieux mis à la disposition de chaque association. [Ainsi, la hauteur minimum rencontrée est de 4,57 mètres, et l'ouverture maximum est de 17,80 mètres]. La compagnie devra donc inclure les spécificités techniques de tous les lieux au moment de la conception du décor.
- Il n'y a pas toujours de cintres, ni de grill technique.
- Le montage, la représentation et le démontage doivent se faire dans la journée [3 services].
- Les fiches techniques des différents lieux sont communiquées à la compagnie dès que le choix est arrêté.
- Le montant moyen constaté ces dernières années du prix de cession par représentation, hors transport et défraiements est de l'ordre de 3900€.

A l'issue de la production, la compagnie fournit à la FATP un compte d'exploitation.

LE CALENDRIER

Les projets doivent parvenir - par courriel - au plus tard **le 5 septembre** de chaque année.

Par projet, s'entend un dossier comprenant au moins les trois éléments suivants :

1 - Le texte définitif

2 –Le dossier de production, incluant notamment

- La biographie de l'auteur
- une attestation de l'auteur datée de moins de 3 mois et précisant que le texte n'a jamais été porté à la scène
- La note d'intention de mise en scène [précisant le rapport à l'espace, la scénographie, le son, la vidéo, les costumes, le type de jeu...]
- Le CV du metteur en scène
- La distribution envisagée
- Les éléments techniques connus ou envisagés
- Le budget de production** [**hors exploitation**]
- Le prix de vente en tournée
- Les périodes de création envisagées [date de la première] et de tournée

3 – La fiche synthétique et le budget

- la fiche synthétique dûment complétée.

****Pour faciliter la circulation des textes et dossiers sur tous les types d'outils informatiques, les pièces jointes seront envoyées en pdf en respectant le format suivant :***

- ***1 fichier pdf pour le texte,***
- ***1 fichier pdf pour le dossier de production et les pièces complémentaires,***
- ***1 fichier pdf pour la fiche synthétique et le budget.***

La fiche synthétique et le budget prévisionnel vous seront envoyés en format word sur demande. Ils devront être retournés en pdf.

*****La FATP intervient comme coproducteur dans un accompagnement collectif du projet, et pas en producteur unique. Les aides financières doivent être bien définies, dans leur état d'instruction. Les bases de calcul des coûts [durée des répétitions, nombre et profil des membres de l'équipe, rémunérations] bien précisées.***

La F.A.T.P. procède à une première sélection reposant sur le respect des critères de faisabilité et des conditions qu'elle a fixées. Les textes et dossiers sélectionnés sont adressés à chaque association qui en organise la lecture et procède à un premier choix.

Après examen, chaque association fait parvenir au secrétariat de la fédération la liste des trois projets retenus localement par ordre de préférence. Les votes sont consolidés au niveau national.

Début décembre, les équipes des 3 à 5 projets retenus à la suite de cette consolidation nationale des votes sont invitées à présenter leur travail dans le cadre d'une rencontre organisée à cet effet par le Centre National des Ecritures du Spectacle [C.N.E.S.] de La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en collaboration avec la F.A.T.P. Les équipes participantes [en nombre restreint] ont la possibilité d'être accueillies à La Chartreuse la veille de la présentation, dans des conditions à préciser avec la direction du C.N.E.S.

Le Conseil d'Administration de la F.A.T.P. se réunit à l'issue de ces présentations et échanges pour choisir le projet qui sera coproduit ; **un seul projet est retenu.**

Les équipes sont informées du résultat de la sélection à l'issue de cette réunion.

La création du spectacle doit avoir lieu après la saison en cours et permettre une tournée dans les différentes A.T.P. entre le mois de janvier et le mois d'avril de la saison suivante.

ENVOI DU DOSSIER

Ce dossier précise les conditions de l'appel à projet. Merci de le lire **ATTENTIVEMENT**.

L'envoi du projet [texte, dossier et fiche synthétique complétée] devra nous parvenir par courriel au plus tard **le 5 septembre** à :

FederationATP@gmail.com

en précisant dans l'objet du courriel : **FATP + « titre du projet »**.*

Aucun accusé réception ne sera envoyé.

Les dossiers qui ne seront pas parvenus totalement complétés à cette date ne seront pas examinés.

**RAPPEL : Pour faciliter la circulation des textes et dossiers sur tous les types d'outils informatiques,*

les pièces jointes seront envoyées en pdf en respectant le format suivant :

- 1 fichier pour le texte,*
- 1 fichier pour les pièces complémentaires,*
- 1 fichier pour la fiche synthétique et le budget.*

La fiche synthétique et le budget prévisionnel vous seront envoyés en format word sur demande.

FEDERATION D'ASSOCIATIONS DE THÉÂTRE POPULAIRE

FICHE SYNTHETIQUE - APPEL A PROJET POUR LA SAISON 2019-2020

A compléter de préférence de manière informatique [ou au stylo noir si le document est scanné].

1-Titre de la pièce :

Nom de l'auteur :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

Téléphone : Courriel :

Cette pièce a-t-elle déjà fait l'objet d'une création ? oui non

Le texte a-t-il été édité ? oui non si oui, nom de l'éditeur.....

Le texte a-t-il reçu un prix ou une aide ? oui non si oui, précisez :.....

2- Nom du metteur en scène pressenti :

3- Nom de la structure théâtrale [compagnie] professionnelle qui assurera le montage de la pièce :

..... date de création de la structure.....

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

Téléphone : Courriel : Site internet.....

Forme juridique : N° licence entrepreneur spectacles :

Cette structure est-elle subventionnée par le ministère de la Culture ? oui non

Si oui, préciser le[s] type[s] d'aide[s] : depuis

Cette structure est-elle subventionnée par une collectivité locale ? oui non

Si oui, préciser la ou lesquelles : depuis

Les spectacles de la compagnie ont-ils déjà été soutenus par l'ONDA ? oui non

Si oui, préciser le ou lesquels : depuis

4 - Caractéristiques de la pièce présentée :

Nombre total de personnages : Nb total de comédiens ou artistes sur le plateau :

Distribution arrêtée ou envisagée :

.....

5 - Date de création prévue : Lieu :

Période de tournée prévue :

Lieux de représentations déjà arrêtés et nombre de représentations :

.....

6 - Producteurs prévus [P] ou confirmés [C],

.....

7 - Prix de vente en tournée [si tarif dégressif, préciser] :

Nombre total de personnes en tournée : Tarif transport décor au km :

8 - Eléments techniques connus ou envisagés / Dimensions nécessaires à l'implantation du décor ou à l'aire

de jeu : Ouverture : Profondeur : Hauteur :

Equipement[s] spécifique[s] requis :

Nombre total de services envisagés [montage, représentation, démontage] :

Nombre total de techniciens de la compagnie envisagés en tournée :

12 - Historique de la compagnie

12.1 – dernière création de la compagnie :

Titre..... année de création

Auteur.....

Nombre de comédiens.....

Coproducteurs [préciser le montant des apports en coproduction]

.....
.....
.....

Nombre total de représentations.....

Lieux de représentations [préciser le nombre de dates et le type [achat [A], coréalisation [C], à la recette [R]]

.....
.....
.....
.....

Autres précisions

.....
.....
.....

12.2 – avant-dernière création de la compagnie :

Titre..... année de création

Auteur.....

Nombre de comédiens.....

Coproducteurs [préciser le montant des apports en coproduction]

.....
.....
.....

Nombre total de représentations.....

Lieux de représentations [préciser le nombre de dates et le type [achat [A], coréalisation [C], à la recette [R]]

.....
.....
.....
.....

Autres précisions

.....
.....
.....

13 - Budget de production

Cette grille est inspirée de celle du Centre national du Théâtre pour un dossier d'aide au montage.

Les rubriques sont à renseigner ou à compléter en fonction des composantes de votre budget.

Ce budget de production exclut tous éléments de dépenses et recettes relatifs à l'exploitation du spectacle.

Titre du projet :

A- DEPENSES	€	B- RECETTES €	€
1- Location ou frais de salle :		1- Subventions :	
2- Charges de création		1.1- Ministère de la Culture [préciser.]	
2.1- Achats et services extérieurs		2.1- Coll. territoriales [préciser]	
- décors :			
- costumes :			
- accessoires :			
- bande son :			
- régie :			
- publicité – communication :		3.1- Organismes spécialisés	
- autres [préciser] :		4.1- Mécénat [préciser]	
		5.1- Autres subventions [préciser]	
2.2- Salaires et charges soc. artistes			
- salaires comédiens :			
- charges sociales :			
		2- Recettes de production	
2.3- Salaires et charges autres pers.		2.1- Coproducteurs [préciser]	
- metteur en scène :		FATP*	20 000
- charges m e s			
- assistant :			
- charges assistant			
- décorateur :			
- charges décorateur		2.2- Structure	
- costumier :			
- charges costumier			
- musiciens :			
- charges musiciens :		3 - Autres recettes [préciser]	
- régisseur :			
- charges régisseur :			
- autres [préciser] :			
- charges autres :			
TOTAL CHARGES DE CREATION		TOTAL RECETTES	

* montant susceptible de modification en fonction de l'aide accordée à la FATP par la DGCA.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable et cachet

Fiche renseignée à renvoyer avec le dossier complet par courriel à FederationATP@gmail.com
en indiquant en objet **FATP – « titre du projet »**